la Sénone

agglomération le grand sénonais

EVOLUTION AU 1ER JANVIER 2024
des tarifs de l'eau et de l'assainissement

En 2024, les foyers de l'Agglomération raccordés au réseau d'eau potable de la Sénone vont voir leur facture évoluer.
En effet, depuis le 1er janvier, le tarif du m³ d'eau a augmenté de 0.50 cts, passant ainsi de 1.06 € à 1,56 € HT/ m³. Le prix de l'abonnement, fixé en 2021, reste quant à lui inchangé.
Cette décision, approuvée par les élus lors du dernier conseil communautaire, est un choix de raison au regard des impératifs fixés par la loi Grenelle II, **imposant depuis 2021 aux collectivités un taux de rendement de 85 % sur les réseaux d'eau potable, alors que le service de la Sénone n'est actuellement qu' à 76 %.**
L'Agglomération, avec un prix de l'eau pratiqué à 1,06€ le mètre cube (moins de 1 ct d'euros le litre), est donc contrainte de revoir sa politique tarifaire afin de répondre à ces enjeux environnementaux.

Depuis 2017, la Sénone (service de l'eau du Grand Sénonais) gère l'entretien, la maintenance et la rénovation de :

- plus de **527 KMS DE RÉSEAUX**
- près de **70 OUVRAGES D'EAU POTABLE** (points de captage, stations, réservoirs)
- et procède au remplacement de plus de **350 BRANCHEMENTS EN PLOMB.**

Le Grand Sénonais, du fait de sa géographie, compose avec un patrimoine naturel et matériel aux caractéristiques variables : un accès aisé à une eau de qualité et en quantité, notamment dans le cœur urbain de l'Agglomération, mais des infrastructures vieillissantes dans la majorité des communes (centres-villes, bourgs, quartiers, hameaux). Il convient aujourd'hui d'harmoniser le réseau d'eau sur notre territoire pour tendre vers une amélioration du service rendu aux usagers et réduire les fuites qui génèrent des pertes importantes de cette ressource si précieuse qu'est l'eau.

Le budget et la politique tarifaire en place jusqu'à présent (1,2 millions d'euros investis chaque année) ne permettent pas d'accroître les investissements nécessaires. Cette évolution permettra ainsi de doubler les investissements et répondre aux exigences impératives de préservation de notre ressource en eau.

Directeur de publication : Marc BOTIN - Impression : Riccobono imprimeurs
Tirage : 26 000 exemplaires - ISNN : 2551-931X (imprimé) ; 2552-8084 (en ligne)

COMMENT CETTE AUGMENTATION VA IMPACTER VOTRE FACTURE

SUR UNE MOYENNE DE 120 M³*

* consommation annuelle moyenne de 4 personnes

Avant : **500 € TTC**

Maintenant : **581 € TTC**

soit une hausse de 81 € au total ou **6,75 € par mois**

SUR UNE MOYENNE DE 40 M³*

* consommation annuelle moyenne d'une personne seule

Avant : **189 € TTC**

Maintenant : **216 € TTC**

soit une hausse de 27 € au total ou **2,25 € par mois**

PRIX DE L'EAU EN 2023

- dans le Grand sénonais : **1,06 € HT / m³**
- à Auxerre : **2.20 € HT / m³**
- à Joigny : **1,65 € HT / m³**
- à Dijon : **1.41 € HT / m³**

Le prix de l'eau moyen national est estimé à 2,11 €/m³ pour l'eau potable sur la base d'une consommation annuelle de 120 m³ (chiffres SISPEA 2022).
L'eau du Grand Sénonais affiche un tarif largement inférieur à la moyenne nationale et continuera d'être en dessous des tarifs pratiqués, malgré l'augmentation.

LE PRIX DE L'ABONNEMENT NE CHANGE PAS

Le prix de l'abonenment, fixé en 2021, s'élève actuellement à 32 € HT pour un diamètre de 15 mm correspondant au branchement classique des particuliers. L'accès à l'eau est un droit qui doit rester juste pour chaque habitant.

Ce tarif reste, là encore, inférieur aux tarifs pratiqués sur le territoire. en moyenne, l'abonnement tarifaire pour l'accès à l'eau est fixé à 56 €.

Au regard des objectifs et des impératifs écologiques, l'Agglomération fait le choix assumé de l'évolution des tarifs de l'eau au 1er janvier 2024. Un discours de vérité que nous tenions à avoir avec vous. Un choix difficile qui aura, nous le savons, des conséquences sur le budget des ménages, des entreprises, des professions agricoles... mais ce choix est avant tout guidé par la responsabilité de l'Agglomération, aujourd'hui, de protéger une ressource qui impose, localement, une prise de conscience collective sur sa préservation et qui nous oblige à dégager des recettes supplémentaires pour investir et assurer la qualité du service public, pour vos besoins essentiels.
Un choix difficile mais qui, expliqué au travers de cette communication vous permettra de comprendre les raisons de cette augmentation, en toute transparence.

Marc Botin, président de l'Agglomération du Grand Sénonais

ASSURER L'ÉQUILIBRE FINANCIER DU SERVICE AU REGARD DES OBLIGATIONS ET DES OBJECTIFS POURSUIVIS PAR LA SÉNONE.

L'aspect environnemental et sociétal justifie l'évolution tarifaire du prix du m3 d'eau, mais l'enjeu pour le Grand Sénonais est également d'assurer la bonne gestion du service et l'équilibre budgétaire de la Sénone.
Dans un contexte inflationniste qui pèse fortement sur les charges d'exploitation et d'investissement, au regard également du programme d'investissements visant à harmoniser et entretenir l'ensemble du réseau de la Sénone qui débutera dès 2024, la Communauté d'Agglomération a nécessairement besoin d'un apport financier supplémentaire pour assurer la continuité de ce service de proximité.

Aussi, cette hausse de 0,50 cts et les prospectives financières qui en découlent permettront aux services de la Sénone d'envisager l'avenir :

- Les agents de la sénone travailleront dès le début de l'année à l'accélération des travaux de rénovation des réseaux d'eau potable, avec l'objectif de doubler le rythme et la dynamique des investissements. Ce vaste programme vise à réduire, à terme, de 15 % supplémentaires les pertes d'eau sur notre réseau d'eau potable.

- L'obligation de renforcer la sécurisation de l'alimentation en eau potable nécessite également des fonds importants. Le récent épisode survenu à Villeneuve-sur-Yonne en novembre 2023, avec l'augmentation des taux de turbidité de l'eau suite aux fortes pluies, obligeront la Sénone à prévoir des sécurisations supplémentaires autour des points de captage afin d'éviter que de tels évènements se reproduisent.

- L'indispensable préservation de l'eau passe également par la réduction de la consommation d'eau potable des ménages. L'évolution tarifaire du 1er janvier répond ainsi à cet objectif de prise de conscience environnementale : consommer mieux, et moins.

La conjugaison de ces éléments contribuera à maintenir l'équilibre budgétaire du service de l'eau potable et permettra à nous tous de continuer à bénéficier d'une ressource de qualité, dans le respect des obligations environnementales, tout en poursuivant la modernisation et l'harmonisation des infrastructures du réseau.

Avant

1,2 M €

pour l'entretien et l'investissement

Maintenant

2,3 M €

pour l'entretien et l'investissement

PRÉSERVER NOS RESSOURCES D'EAU POTABLE :

vers une prise de conscience de la valeur de l'eau.

Malgré les investissements importants et réguliers de la Sénone pour la rénovation et l'entretien des réseaux d'eau potable (5kms de réseaux rénovés chaque année), les taux de fuites constatés sur le territoire doivent nous alerter : près de 24% de l'eau prélevée dans les réseaux finissent dans la nature, du fait d'une part trop importante de réseaux vieillissants, poreux, notamment dans nos communes rurales.
Une situation qui porte le taux de rendement de la Sénone à 76% alors que les objectifs inscrits au Grenelle de l'environnement sont de 85%.
Ce constat appelle aujourd'hui à un engagement réaffirmé et supplémentaire de l'Agglomération dans la préservation de cette ressource. D'une part en raison des impératifs environnementaux et écologiques, qui font partie des politiques de transition que mène l'Agglomération du Grand Sénonais. D'autre part, en terme de prise de conscience quant à la valeur de l'eau. Oui, l'eau à une valeur, un coût. Un coût d'achat, un coût de prélèvement mais aussi un coût quant à sa rareté, au regard des situations climatiques actuelles qui dégradent nos ressources : fortes intempéries, épisodes de sécheresse ... Il revient à chacun de prendre conscience que cette ressource, vitale n'est pas inépuisable, y compris dans le sénonais.

L'augmentation du prix du m3 d'eau répond donc à cette prise de conscience environnementale et sociétale, quant à la valeur de l'eau potable et de sa nécessaire préservation. Un choix assumé et de responsabilité qui nous obligera collectivement à revoir nos modes de consommation et être ainsi plus vigilants quant à notre façon de consommer mieux et moins ce bien précieux.

A QUOI SERVIRONT LES RECETTES SUPPLÉMENTAIRES GÉNÉRÉES PAR L'AUGMENTATION DU PRIX DE L'EAU

ENTRETENIR LES 527,445 KM DU RESEAU D'EAU POTABLE

Entretenir les 527,445 KM de réseau d'eau potable et le parc de compteurs d'eau afin d'améliorer les rendements et d'économiser les ressources.

*** PASSER DE 5 À 10 KM LE RENOUVELLEMENT ANNUEL DE RÉSEAUX**
*** PLUS DE 600 BRANCHEMENTS**

Accélérer le rythme des investissements nécessaires à la rénovation des réseaux d'eau potable, en doublant les investissements par rapport aux années précédentes en passant à 1,5% de taux de renouvellement des canalisations, soit l'équivalent d'environ 10 KM DE RÉSEAUX ET PLUS DE 600 BRANCHEMENTS EN PLOMB RENOUVELÉS.

200 LOGGERS / AN (DISPOSITIFS DE RECHERCHES DE FUITES)

Investir dans l'acquisition de 200 loggers pour intervenir plus rapidement et efficacement sur les fuites identifiées sur le réseau et lutter contre les pertes d'eau inutiles.
Des compteurs de sectorisation sont également disposés sur les grands linéaires afin de mieux identifier les sites où des dysfonctionnements apparaissent.

Cette évolution tarifaire doit également s'entendre au regard de nos responsabilités individuelles quant à nos consommations d'eau. En étant plus vigilants sur nos usages, en adoptant les bonnes pratiques, en investissant dans des dispositifs limitant nos consommations à l'essentiel.
Ce changement de comportement qu'impose l'urgence environnementale ou la maîtrise de son pouvoir d'achat doit nous inciter à réduire notre consommation d'eau à nos besoins nécessaires et, en définitive, être collectivement acteurs de la préservation de cette précieuse ressource.

MÉMO

LES BONS GESTES POUR ECONOMISER L'EAU, PRÉSERVER LA RESSOURCE ET RÉDUIRE SA FACTURE

Vérifier son compteur entre le coucher et le réveil (sans avoir consommé d'eau dans la nuit!) : **1 goutte/sec = 350 L d'eau/jour. Jusqu'à 20% de la consommation totale d'un ménage / an**

Utiliser des aérateurs sur les robinets pour réaliser des économies **de 30 à 50% pour 2€ l'unité**

Utiliser deux bacs pour la vaisselle : un pour laver & un pour rincer pour économiser 70 % d'eau par vaisselle : **Robinet ouvert pendant 3 min = 36 bouteilles d'eau**

Privilégier la douche au bain et pas plus de 5 min
Un bain : 150 L
Une douche : 25 à 60 L

Installer un système de double débit pour économiser 50 à 70% par chasse d'eau
Mettre une bouteille lestée de sable dans le réservoir. **Toilettes : 8 à 10 L par chasse d'eau**

Machine à laver / lave-vaisselle
Lancer les programmes pour une machine pleine (vaisselle et linge) et en mode éco. **En moyenne 12L pour un lavage**

Pailler les plantes pour limiter l'évaporation.
Laisser l'herbe à 6cm de hauteur pour conserver l'humidité du sol.
Arroser les plantes le soir et avec de l'eau de récupération.

Eviter de laver la voiture
Utiliser les stations de lavage **pour économiser 200 L d'eau par rapport au lavage chez soi**